



Annexe 1 : Le bouquet de Coquelicots (cerf-volant)

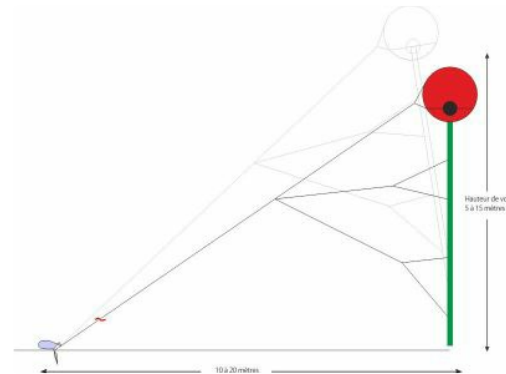
- 5 à 9 appareils
 - Déploiement, réglage : 1 heure
 - Surface au sol : 500 m² (environ)
 - Hauteur de vol : 5 à 15 m
 - Vent optimal : de 2 à 4 Bft
- (Fonctionnement esthétique de l'ensemble)

Pour 1 appareil :

La retenue au sol est assurée soit :

- Par un piquet métallique enfoncé au raz du sol
- Par un sac de matériaux d'environ 5kg

La liaison à l'appareil est faite par une ligne de bridage en polyester et Dyneema



Sécurité zones de vol

Alain Micquiaux assure ses propres ancrages et le balisage visuel des lignes tendues. Les lignes utilisées sont en fibre polyéthylène et/ou polyester.

Les zones de vols sont libres de tout autres aéronefs afin de rendre l'installation lisible pour le public et de limiter les ruptures de lignes provoquées par des tiers. S'il le juge nécessaire, l'organisateur peut effectuer à ses moyens, le balisage de la zone d'installation par des piquets d'une hauteur maximum de 50 cm (hors sol) et un balisage de couleur blanche (ou assimilée). En zone non balisée, chaque ligne est marquée à 70 cm du sol par un ruban rouge.